

Le fonds Théodore Aubanel aux Archives départementales de Vaucluse : spécificité et traitement d'une correspondance d'écrivain

Bernard Thomas

Citer ce document / Cite this document :

Thomas Bernard. Le fonds Théodore Aubanel aux Archives départementales de Vaucluse : spécificité et traitement d'une correspondance d'écrivain. In: La Gazette des archives, n°214, 2009. Lettres ouvertes aux archives. pp. 29-37;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_214_2_4555

Document généré le 15/03/2017

Le fonds Théodore Aubanel aux Archives départementales de Vaucluse : spécificité et traitement d'une correspondance d'écrivain

Bernard THOMAS

Poète provençal, félibre, imprimeur-éditeur et libraire à Avignon, Théodore Aubanel (1829-1886) compte aux côtés de Frédéric Mistral parmi les principaux artisans de la renaissance de la littérature de langue d'oc au XIX^e siècle. L'écrivain a beaucoup écrit, des lettres, des poésies - ses recueils ne connurent qu'une diffusion privée « réservée aux amis » - et trois drames, dont un seul fut représenté et publié de son vivant. C'est après sa mort que son héritier spirituel et ses descendants s'employèrent à éditer, sur les presses de la maison familiale, l'œuvre littéraire mais également une partie de la correspondance. Dès 1894, dans son livre-mémorial, Ludovic Legré publie des lettres du poète¹ ; quelques autres ont paru çà et là dans des revues. Quant à l'édition des œuvres complètes, établie par les soins de Claude Liprandi et imprimée chez Aubanel en huit volumes de 1983 à 1991, elle est restée inachevée pour la publication de la correspondance qui ne comprend que les *Lettres à Mignon*², le volume consacré aux lettres de Théodore Aubanel à Legré initialement prévu n'ayant pas vu le jour. Restée dans les tiroirs de la maison familiale ou répartie dans les collections de bibliothèques au gré des dévolutions d'archives privées, la correspondance de Théodore Aubanel était surtout connue par ce qu'en disait l'érudition aubanélienne, riche d'une centaine d'études, ouvrages et articles consacrés à l'œuvre et à la vie du poète avignonnais.

¹ LEGRÉ (Ludovic), *Le poète Théodore Aubanel*, Paris, 1894.

² Tome VI (Avignon, Aubanel, 1987, 166 p.) ; il s'agit de la réédition, enrichie de notes, de l'édition de S. Bourreline (Avignon, 1899). Mignon est le pseudonyme donné à la correspondante d'Aubanel, Sophie de Lentz, comtesse du Terrail.

La correspondance Théodore Aubanel : un fonds original

Un fonds spécifique dans un double fonds d'archives familiales et d'entreprise

Conservées dans la famille jusqu'en 2001, les archives de Théodore Aubanel ont fait l'objet d'un soin tout particulier auprès de ses descendants qui s'employèrent à réunir, classer et même compléter par des acquisitions, les papiers, manuscrits, lettres et autres documents laissés par le félibre. Une sélection de souvenirs fut présentée aux visiteurs du petit musée installé, à partir des années 1950, dans la maison familiale de la place Saint-Pierre, à Avignon, jouxtant les ateliers de l'imprimerie. Une partie des archives familiales a pu être explorée par quelques chercheurs et exégètes de l'œuvre d'Aubanel. Toutefois, c'est l'acquisition en janvier 2001 par le Département de Vaucluse pour les Archives départementales, avec l'aide de la Direction des archives de France, de l'ensemble du fonds Aubanel, à la fois archives de la famille et archives de la maison d'édition de cette dynastie d'« imprimeurs du pape », qui en préservant un patrimoine archivistique exceptionnel, en a réellement révélé la richesse, avec le contenu des papiers de Théodore Aubanel ; à cette date, le fonds d'archives, déjà amputé de la bibliothèque, se trouvait exposé aux risques d'une dispersion. Sa sauvegarde, par son entrée dans sa quasi-intégralité dans les collections publiques, fournit l'opportunité d'un classement préservant les liens étroits qu'ont entretenus les différents membres de la famille entre leurs activités professionnelles et privées (culturelles ou littéraires). Avec quelques cinq mètres linéaires incluant des ouvrages imprimés, le fonds Théodore Aubanel à proprement parler ne représente qu'une partie d'un ensemble beaucoup plus vaste comprenant environ 140 mètres d'archives du XVIII^e siècle à la fin du XX^e siècle, réparti en deux sous-ensembles : le fonds d'archives familiales, regroupant les papiers des membres d'une famille qui compta six générations d'imprimeurs-libraires à Avignon, et le fonds d'archives de l'imprimerie fondée par l'ancêtre, Antoine Aubanel, en 1744¹, doublée d'une librairie, d'une maison d'édition et même durant quelque temps d'une fonderie de caractères, connue sous le nom de « maison Aubanel » et active durant deux siècles et demi, qui ferma ses portes en 1993 et dont la spécialité jusqu'en 1920 fut la production d'ouvrages religieux.

¹ Les archives du XVIII^e siècle sont peu volumineuses, elles auraient été en grande partie détruites au moment de la Révolution. Il faut noter que des documents ont été distraits du fonds et remis à la bibliothèque municipale d'Avignon par la petite-fille de Théodore Aubanel, au décès de celle-ci en 1968.

Une correspondance parmi des correspondances

Une autre originalité du fonds Aubanel est la place qu'y occupe la correspondance. Si au sein du fonds Théodore Aubanel, nous y reviendrons, la correspondance constitue avec les manuscrits des œuvres littéraires un véritable fleuron archivistique et fut considéré comme tel, la correspondance tient également une place non négligeable dans les fonds d'autres représentants de la famille, parents, frères et sœur du poète, puis aux générations suivantes, dans les papiers de Jean-de-la-Croix Aubanel et d'Edouard Aubanel, ses fils et petit-fils. Ces derniers, éditeurs comme leurs ancêtres, ont tenu une correspondance personnelle révélatrice de leurs préoccupations et centres d'intérêt, bien conservée dans leurs papiers et classée à part. Les archives éditoriales, quant à elles, renferment dans les «dossiers d'auteurs» les lettres échangées avec les écrivains soucieux de faire publier leurs œuvres par la maison Aubanel. En fait, cette correspondance éditoriale du XX^e siècle – la limite entre les deux correspondances « personnelle » et « professionnelle » est souvent fluctuante – prend la suite d'une abondante correspondance classée de manière chronologique, depuis l'imprimeur Laurent Aubanel, au début du XIX^e siècle, jusqu'à la gestion de la maison Aubanel par ses deux fils, Charles et Théodore, de 1852 aux années 1880, si bien que tout le XIX^e siècle se trouve couvert de manière continue. Le poète Théodore Aubanel était aussi un homme d'affaires, associé dans la gestion de l'imprimerie familiale avec son frère jusqu'à la mort de celui-ci en 1880, puis seul responsable de la maison « Aubanel frères ». Correspondance littéraire et correspondance d'affaires, œuvres littéraires et papiers de gestion, se mêlent naturellement parmi les lettres, notes, brouillons, manuscrits d'un homme qui ne cloisonnait pas forcément ses activités et ne se privait pas d'écrire des vers au dos d'une facture ou d'une pièce de comptes.

Une correspondance « littéraire » constituée en collection pour la mémoire

Les lettres reçues par Théodore Aubanel ne semblent pas avoir fait l'objet d'un classement particulier du vivant du poète. Celui-ci fut davantage soucieux du sort de ses manuscrits après sa mort, car il redoutait des destructions - ainsi désigna-t-il son ami Ludovic Legré comme son exécuteur testamentaire -, que de celui de sa correspondance reçue : en témoignent les vestiges retrouvés tardivement dans une cave de l'imprimerie d'Avignon par Claude Liprandi et identifiés par lui dans les années 1960, soit une bonne cinquantaine de lettres de correspondants et amis, restées en l'état, sans ordre, pliées dans leurs enveloppes d'origine. À l'opposé, Jean-de-la-Croix Aubanel, fils du poète, en

assumant sa part d'héritage de l'œuvre de son père et travaillant à la publication des manuscrits restés inédits, s'est préoccupé très tôt d'une mise en ordre de cette correspondance retrouvée dans la maison familiale, vite organisée sous forme d'une collection d'autographes, qu'il enrichit de sa propre correspondance personnelle, y compris des lettres des « auteurs de la maison », jusque dans les années 1940. Telle qu'elle était constituée lors de l'entrée du fonds aux Archives départementales de Vaucluse, cette « correspondance littéraire » comptait près de 4 000 lettres réunies par ordre alphabétique dans 70 coffrets ; mais à y voir de près, non seulement les lettres des correspondants de Théodore Aubanel cohabitaient avec celles reçues par son fils, mais une pratique documentaire avait étoffé et nourri les dossiers d'autres documents rapportés, des copies voire photocopies concernant les correspondants ou permettant de les identifier. L'achat auprès de libraires et en salle de vente de lettres autographes de Théodore Aubanel puis leur intégration dans cette « collection » accentuèrent l'aspect artificiel d'un ensemble au contenu très riche mais parfois disparate et s'écartant davantage encore du respect des provenances. L'enjeu du classement définitif par l'archiviste fut de concilier un retour à l'identification et au respect des provenances, avec le souci de conserver une trace du travail de mémoire réalisé par les descendants de l'écrivain.

Une correspondance d'écrivain au contenu varié

Mais la correspondance reçue par Théodore Aubanel se retrouve aussi en d'autres points du fonds : à côté de cette collection d'autographes reconstituée, entre correspondance familiale et lettres aux parents, dossiers particuliers et archives de la maison d'édition qui renferment la correspondance des clients de l'imprimerie, l'occasion de rencontrer des lettres de Théodore Aubanel n'est pas rare. L'examen attentif de la collection d'autographes constituée par Jean-de-la-Croix Aubanel révèle aussi des mélanges, avec la présence de lettres au contenu plus « professionnel » que « littéraire », et même des lettres dont on peut clairement identifier le destinataire : Charles Aubanel, frère de Théodore. Mais finalement, cet ensemble, connu sous l'appellation de « correspondance littéraire », constitue en dépit de quelques imperfections le principal *corpus* de la correspondance reçue par l'écrivain : environ 3 500 lettres réparties sur une période allant de 1860 à 1886. Il s'agit d'une correspondance passive où figurent très peu de brouillons de réponses. Si le nombre de correspondants (600 noms) est particulièrement élevé, il convient de noter que pour la plupart, la correspondance se limite à quelques lettres seulement ; mais vingt dossiers de correspondants dépassent le nombre de trente lettres, et trois celui des cent

lettres¹. Sans surprise, le monde du félibrige se trouve largement représenté avec Frédéric Mistral et les amis intimes, Roumieux, Arène, Daudet, Legré, Grivolos, des Essarts ; l'éventail géographique est large, correspondant au souci d'Aubanel, comme de Mistral, de ne pas cantonner la renaissance linguistique et littéraire au seul Midi provençal mais au contraire d'établir des relations suivies avec l'ensemble des écrivains méridionaux, avec les frères de langue, Catalans et Roumains, les félibres de Paris, des écrivains d'expression française bien en vue dans la capitale (Lamartine, Hugo, Hérédia, Mallarmé, de Bornier, etc.), des artistes et des musiciens. Le choix d'un classement strictement alphabétique par correspondant retenu par Jean-de-la-Croix Aubanel accentue toutefois des disparités, et dans quelques cas il peut faire regretter le démembrement de quelques dossiers originels par sujets ; certains, d'ailleurs, ont pu subsister dans des coffrets classés séparément, telle la correspondance reçue lors de la diffusion de *La Miougrano entre-duberto* (1860) et celle concernant l'incident d'Arles (1878), ce qui laisse supposer que le classement alphabétique opéré au début du XX^e siècle a brisé des dossiers d'origine. Les lettres de félicitations reçues lors de la nomination d'Aubanel dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1884 auraient gagné à rester réunies au lieu de se trouver dispersées dans l'ordre alphabétique général des correspondants, et il en est de même pour les lettres reçues après la distribution « aux amis » du recueil *Li Fibo d'Avignoun* (1885) qui auraient pu bénéficier du même statut que les lettres pour *La Miougrano*. Dans ces deux cas, la répartition d'une correspondance de circonstance, au gré des correspondants, a augmenté artificiellement le nombre de ceux-ci ; plus de 350 correspondants d'Aubanel sur les 600 ne figurent que pour une seule lettre ou carte.

Une correspondance préservée

Grâce au souci de conservation manifesté par la famille et à une grande stabilité dans les mêmes lieux, la correspondance Aubanel n'a pas subi de dommages réels : le fonds est relativement complet, même si les années 1870-1886 sont davantage représentées, alors que la correspondance de jeunesse, antérieure à 1860, fait défaut. On peut certes regretter l'amputation ancienne, remontant aux années 1930, des lettres de Stéphane Mallarmé à Théodore Aubanel, acquises par Henri Mondor² : elles sont passées depuis dans les collections de la bibliothèque Doucet et ont été publiées³. Quelques pièces se

¹ Frédéric Mistral (104 lettres), Antoine Grivolos (175 lettres), Louis Roumieux (209 lettres).

² Elles figurent dans le fonds sous forme de copies et de photographies.

³ *Correspondance complète de Stéphane Mallarmé (1862-1871)*, éd. B. Marchal, Paris, Gallimard, 1999.

retrouvent à la bibliothèque municipale d'Avignon dans le legs Marie Théodore-Aubanel. Plus étonnant est le parcours de la correspondance de Ludovic Legré ; ses lettres adressées à Théodore Aubanel avaient été confiées momentanément en 1891 par Jean-de-la-Croix Aubanel à leur expéditeur pour les besoins du livre que Legré entendait publier en hommage au poète, mais en 1905, après la mort de Legré et pour des raisons inconnues, 233 lettres ne furent pas restituées avec les cinquante autres aujourd'hui conservées dans le fonds Aubanel ; elles se retrouvent par suite d'une dévolution successorale au Museum d'histoire naturelle de Marseille¹.

Une correspondance en « chaises musicales »

Une spécificité du fonds de la correspondance Théodore Aubanel est liée au soin constant de Jean-de-la-Croix Aubanel, puis de son fils Edouard Théodore-Aubanel d'enrichir leurs archives de famille par des achats de documents, et tout particulièrement par l'acquisition de lettres écrites par Théodore Aubanel mises en vente par des libraires spécialisés et vendeurs d'autographes : des lettres isolées adressées à Henri de Bornier, Stéphane Mallarmé, Ernest Daudet ont ainsi été achetées et réunies au fonds d'archives. Plus importante encore a été la remise de petits fonds de félibres, qu'il s'agisse de papiers de Roque-Ferrier (secrétaire de la Société pour l'étude des langues romanes), de lettres de Théodore Aubanel adressées à son ami Louis Roumieux, et surtout de la volumineuse correspondance d'Aubanel à Ludovic Legré, soit 568 lettres écrites de 1856 à 1886, qui fut donnée par les héritiers Legré. De la sorte, circonstance rarissime dans un fonds d'archives, les correspondances des expéditeurs et des destinataires – Aubanel, Legré, Roumieux -, correspondance passive et correspondance active, lettres envoyées et lettres reçues, se trouvent réunies et se répondent.

La correspondance Théodore Aubanel : les enjeux du classement et de la valorisation

À l'entrée du fonds Aubanel aux Archives départementales de Vaucluse², le traitement de la correspondance du poète s'est de suite révélé complexe,

¹ Notes de Claude Liprandi dans *Œuvres complètes de Théodore Aubanel*, t. III, p. 184, et t. VI, p. 107.

² Le fonds, qui a pris place dans la sous-série 83 J, est en cours de classement.

malgré l'apparence de clarté d'une collection d'autographes bien constituée, soigneusement conditionnée dans des boîtes cartonnées selon le classement alphabétique préconisé par son initiateur. L'établissement d'un inventaire et le traitement des documents dans le respect des principes archivistiques ont exigé à la fois une révision complète de ce classement, un contrôle des identifications de plusieurs correspondants, et un survol de l'ensemble du fonds afin d'y repérer des éléments de correspondance classés à part et non intégrés à la collection¹. Or, bon nombre de lettres, identifiées et cotées provisoirement par Claude Liprandi, qui avait pu les utiliser dans le cadre de son édition des *Œuvres complètes*, étaient restées à l'écart ; d'autres souffraient d'absence ou de mauvaise identification.

L'application du respect des fonds et des provenances

Assurément, l'inventaire de cette partie du fonds Théodore Aubanel qui avait perdu son ordonnancement d'origine – si même il a existé – s'est révélé exemplaire pour l'application du principe du respect des provenances. La vaste collection chronologique constituée par Jean-de-la-Croix Aubanel, s'étirant de 1850 à 1940, fut scindée en deux ensembles permettant de distinguer la correspondance de Théodore Aubanel de celle reçue par son fils qui a rejoint logiquement le fonds d'archives de ce dernier ; ainsi, la période chronologique a été restreinte de façon normale à l'existence du poète, disparu le 31 octobre 1886. Toute la documentation contemporaine fut systématiquement retirée pour constituer des dossiers documentaires consacrés aux correspondants d'Aubanel et rejoindre d'autres dossiers thématiques figurant déjà dans la partie du fonds d'archives consacrée au musée². Le respect des provenances fit donner les papiers des destinataires comme point de classement de la correspondance familiale, et plusieurs sous-fonds de membres de la famille, qu'il s'agisse du père, des frères et sœur ou de l'épouse du poète, se sont enrichis des lettres que leur adressa Théodore Aubanel. Cette même démarche nous a guidé dans l'analyse et l'inventaire des papiers de félibres, remis à la famille à diverses époques et qui comprenaient bien entendu quelques lettres autographes de Théodore Aubanel, si bien qu'une section « fonds particuliers » a été constituée, avec un « fonds Legré » où la correspondance de Théodore Aubanel à Ludovic Legré occupe la place d'honneur. Cependant, pour plusieurs raisons, la correspondance professionnelle qui se trouvait mêlée dans

¹ Également ceux qui en avaient été distraits pour figurer dans les vitrines du musée.

² Toutefois, les documents, manuscrits ou imprimés, accompagnant les correspondances comme envois à Théodore Aubanel ont été maintenus avec les lettres qui les mentionnent.

la collection d'origine – y compris des lettres sans doute adressées à Charles Aubanel – y est restée maintenue, rendant sans doute impropre l'appellation de « correspondance littéraire », mais reflétant la réalité de la situation du producteur, dont l'imbrication des activités trouve un écho dans le traitement du fonds.

Des analyses adaptées à la typologie documentaire

Le classement alphabétique par correspondant, établi par Jean-de-la-Croix Aubanel, a été conservé¹ et l'inventaire qui a été réalisé fournit le nom de chaque correspondant – quelques signatures illisibles ont pu être identifiées – accompagné de sa qualité et de sa ville de résidence lorsqu'elles sont connues ; le nombre de pièces en précisant s'il s'agit de lettres, de cartes, de textes de poésie ou de documents imprimés, complète avec les dates extrêmes chaque notice de description. Pour des soucis de conservation, les photographies faisant l'objet d'envoi ont été retirées pour être classées séparément, tout en maintenant un lien entre la lettre et le cliché.

Un plan de classement structuré et hiérarchisé

Cette correspondance a trouvé place au sein d'un plan général de classement du fonds familial et d'entreprise, dans un sous-fonds Théodore Aubanel qui est structuré autour des activités personnelles du poète, son œuvre littéraire, ses fonctions au sein du félibrige, complété par la documentation aubanélienne. Le classement de la correspondance de l'écrivain, de documentaire et centré sur les signataires des lettres – c'est-à-dire les expéditeurs –, est devenu rayonnant en privilégiant le cheminement de l'acte de correspondance dans le respect des provenances : les lettres reçues sont classées dans les papiers de leur destinataire, à leur place logique dans le fonds d'archives. Dès lors, ce sont les index de l'instrument de recherche, plutôt qu'un rapprochement matériel des documents, qui assurent la mise en relation.

Une valorisation par les nouvelles techniques

Évoquer aujourd'hui la valorisation semble prématuré pour un fonds entré récemment et qui nécessite encore des années de travail, d'inventaire et de classement en raison de son volume et de sa complexité. En 2003, et à la

¹ La correspondance de Joseph Roumanille, à la bibliothèque municipale d'Avignon, est classée de manière chronologique ; un index des correspondants sert d'instrument de recherche.

demande de la bibliothèque municipale d'Avignon qui souhaitait pouvoir mettre rapidement au service de son public la possibilité d'une consultation de ces documents en salle de lecture¹, la correspondance reçue par Théodore Aubanel a fait l'objet d'une campagne de microfilmage réalisée par les soins du Centre Interrégional de Conservation du Livre à Arles, soit 9 000 vues. Cette opération permet à l'heure actuelle un accès aux documents, tout en protégeant les originaux. Plusieurs fois envisagée par des chercheurs spécialistes de l'œuvre d'Aubanel, dont Claude Liprandi, l'édition générale de la correspondance en est restée à quelques publications dispersées et limitée à l'édition de lettres écrites par l'écrivain plutôt que de celles reçues (lettres à Sophie de Lentz, comtesse du Terrail) ; une telle entreprise reste tributaire d'un recensement précis des fonds et des différents lieux de conservation², ce qui n'a jamais été réalisé. Au terme du classement entier du fonds, un plan de numérisation des archives et de la correspondance, étayé par un instrument de recherche normalisé et structuré, muni d'index, poursuivi par une mise en ligne et en relation avec un état des fonds d'archives conservés d'auteurs de langue d'oc et de félibres, sera en mesure de mettre à la disposition des historiens, des spécialistes de la littérature provençale et des admirateurs des vers du poète de *La Miongrano*, des sources inédites qui restent à découvrir.

Bernard THOMAS

Chargé d'études documentaires principal aux Archives départementales de Vaucluse

¹ La bibliothèque municipale d'Avignon conserve plusieurs fonds d'archives de félibres dont les fonds Roumanille et Mariéton.

² Fonds Roumanille (bibliothèque municipale d'Avignon), fonds Frédéric Mistral (Maillane).